

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE FOCAL 24 JANVIER 2006

Membres présents:

M. Algan, Ph. Becker, E. Bodart, M. Bowyer, T. Bour, C. Creton, L. Collot, JL. Fau, C. Geny, B. Guigon, V. Krafft, JF. Lamontagne, D. Mougeot, T. Maalouf, L. Petry.

Excusés :

JP. Berrod

Secrétaire de séance:

T. Maalouf

La présidente B. Guigon ouvre la séance à 20h50 et renouvelle ses vœux pour 2006.

1 Approbation du résumé de l'Assemblée générale et discussion sur les futures dates choisies :

Quelques corrections (erreurs de frappe) ont été apportées au résumé écrit de l'AG et l'approbation a été obtenue à l'unanimité.

Pour une meilleure coordination des dates, il a été décidé par le CA et à l'unanimité, de modifier la date des futures AG et de les placer systématiquement courant le mois de mars.

Deux conséquences en découlent :

- l'AG pour l'année 2006 sera organisée en juin prochain, et pour les années futures en mars (exemple mars 2007).
- Les mandats qui expirent en automne 2006 seront prolongés pour 6 mois (jusqu'en mars 2007) afin que l'élection puisse coïncider avec la date de l'AG.

2 Approbation du résumé du CA du 4 octobre 2005 :

A l'unanimité, le CA approuve le résumé du conseil d'administration du 4 octobre 2005.

3 Mise au point sur le congrès annuel : 28-29 septembre 2006 à Nancy :

- L. Petry confirme que la plupart des intervenants pressentis ont donné leurs accords pour venir à Nancy en septembre prochain.
- Des corrections sont rapportées au programme scientifique provisoire qui devient ainsi le programme définitif. Ce programme sera transmis par L. Petry à JF. Lamontagne pour diffusion (1^{re} annonce). JF Lamontagne nous informe que l'annonce de notre futur congrès est déjà présente dans les plaquettes Pfizer ainsi que sur le site internet de Chauvin. L. Petry et T. Maalouf se chargeront de contacter tous les intervenants et de leur confirmer leurs exposés en insistant bien sur le temps de parole de chacun.
- Le congrès se tiendra au palais des congrès de Nancy, M. Algan a déjà contacté les responsables et une avance de trésorerie a été réalisée. Le logement des intervenants se fera à l'hôtel de la reine place Stanislas, ainsi que le repas de gala. L. Petry et T. Maalouf se chargeront des discussions et des réservations auprès des responsables de l'hôtel de la reine, et T. Maalouf contactera le traiteur Marcotullio pour le repas de vendredi et samedi midi.
- Une visite des collections Daum du musée des Beaux Arts de Nancy sera proposé aux participants pour le vendredi soir avant le repas de Gala. T. Maalouf se chargera de prendre contact avec le musée.

- Les laboratoires ont été contacté par JL Fau et ont presque tous répondu favorablement. La cotisation est toujours de 1000 euros par laboratoire.
- Tarifs :
 - o Inscription au congrès : 200 euros pour les médecins (240 au-delà du 1 septembre 2006), 100 euros pour les chefs de clinique et les orthoptistes (120 au-delà de la date limite), gratuité pour les internes (sur justificatif).
 - o Le repas de gala est fixé à 40 euros par personne, le repas du vendredi midi est gratuit, et le repas du samedi midi est fixé à 10 euros. Les inscriptions pour tous les repas sont obligatoires.

4 Réunions en soirées 2006 :

- 24 Mars 2006 : le Professeur Collin a annulé son intervention. B. Guigon se chargera de contacter C. Burillon pour le remplacer à la même date, elle se chargera aussi de réserver la salle pour la soirée (ste Blandine, Metz) et de trouver un sponsor (Laboratoires novartis ?)
- 15 juin 2006 A. Bron confirme sa venue à Nancy. M. Bowyer se chargera de réserver la salle pour la soirée (chez FLO) et contactera un sponsor (laboratoires bauch et lomb ?)
- octobre 2006 : Y. Cohen est pressenti pour venir sur Metz,. M. Algan se chargera de la confirmation.

5 Ateliers d'angiographie :

Un atelier-diner d'angiographie est prévu le 8 mars prochain. I. Hubert interviendra pour parler de l'OCT. La réunion se tiendra au Cap Marine et L. Petry se chargera de la réservation du restaurant.

6 Questions diverses :

M. Bowyer demande à V. Krafft des nouvelles concernant les statuts juridiques de FOCAL. V. Krafft confirme bien que nos statuts ont été revus par les juristes. Elle renouvelle la demande que FOCAL soit certifié « organisme formateur » afin d'échapper aux impôts sur les sociétés (notre bilan est positif et largement excédentaire). B. Guigon doit contacter la direction du travail au centre des nations à Vandoeuvre pour connaître les démarches en vue de cette certification.

Par ailleurs, on peut se poser la question sur « comment dépenser l'argent », des idées sont discutées (stage d'oxygénation...., décentralisation d'un congrès...., formation sur le Rhin.....,) sans qu'aucune idée ne soit retenue. Les membres du CA sont d'accord pour poursuivre leur collaboration avec les laboratoires par tradition et par souci de préserver une bonne relation avec eux.

Future réunion du CA : 11 avril 2006 à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 23h.

Le secrétaire de séance
T. Maalouf

La présidente
B. Guigon